

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 78-0819/PR/MTP portant nomination d'un chef de subdivision administrative et comptable à la direction des Travaux publics. M. Ismaël Youssouf yonis

n° 78-0819/PR/MTP

Ministère
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Date de publication
27 juillet 1978

Numéro JO
n° 1 du 18/03/1979

Date du numéro
18 mars 1979

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

Vu les lois constitutionnelles LR/77-001 et 77-002 en date du 27 juin 1877

Vu l'ordonnance LR/77-008 en date du 30 juin 1977

Vu le décret n° 78-018 du 5 février 1978 portant nomination des membres du Gouvernement de la République de Djibouti

Vu la délibération n° 103-7e L en date du 5 mai 1970 portant statut général des fonctionnaires des cadres territoriaux

Vu l'arrêté n° 70-755/SG/CG du 23 juin 1970 portant organisation au corps des fonctionnaires de l'Administration générale, modifié par arrêté n° 76-316/SG/CG du 24 février 1976 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Ismaël Youssouf Yonis, rédacteur de 1re classe, 3e échelon, en ser vice à la direction des Travaux publics, est notmé chef de la subdivision administrative et comptable de cette direction en remplacement de M. Aumond André. Art. 2. — Le présent arrêté, qui prendra effet pour compter du 1er mai 1978, sera enregistré, communiqué et exécuté partout où besoin sera.